

Décision

Générale

colonial

Décision n° 654 accordant un témoignage de satisfaction au capitaine d'Artillerie métropolitaine CAGGER Henri.

n° 654

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 août 1943

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date du numéro
15 août 1943

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 15 juin 1884

Vu l'ordonnance n. 16 du 24 Septembre 1941 portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. Unique Un témoignage officiel de satisfaction est accordé au Capitaine d'Artillerie Métropolitaine TAGGER Henri Chef du Service de la Sûreté pour l'intelligence, le zèle et le dévouement dont, aux dépens même de sa santé, il n'a cessé de faire preuve dans l'exercice de ses fonctions. Par triote ardent qui a rejoint les Forces Françaises Libres dès Décembre 1940 le Capitaine TAGGER met au service de la Patrie toutes les forces et toutes les ressources dont il peut disposer.

SALLER.